



Torsten REDIES
Président ad intérim
Joli-Site 7
1635 La Tour-de-Trême

le 28 février 1997

Aux délégués des clubs
Pour adresse: présidents des clubs
membres de la FSTB

CONVOCATION

à l'Assemblée des délégués 1997

le samedi 22 mars 1997 à 14h30

au restaurant Paradies à Rorschacherberg (SG) (cf. plan annexé).

L'ordre du jour, ainsi que les éléments concernant les points soumis en votation à l'assemblée sont joints en annexe.

Cette assemblée comportera comme points forts :

- Le rapport d'activité du comité de la FSTB pour l'année 1996.
- L'acceptation des comptes de l'année 1996.
- L'admission du club de Genève au sein de la FSTB.
- La modification des statuts de la FSTB.
- La nomination d'un nouveau comité.
- L'adoption d'objectifs pour l'année 1997.
- Le vote du budget pour l'année 1997.
- L'acceptation du nouveau règlement du championnat.

En me réjouissant de vous retrouver lors de cette assemblée, je vous adresse mes cordiales salutations.

Torsten REDIES

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE DES DELEGUES DU 22 MARS 1997

Points à traiter

Référence aux statuts

1. Appel
2. Fixation du droit de vote Art. 14 al. 2 lettre j)
3. Dispositions d'applications sur le droit de vote et nomination d'un scrutateur Art. 14 al. 2 lettre k)
4. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée Art. 14 al. 2 lettre a)
5. Approbation des rapports d'activités des organes de la FSTB: Art. 14 al. 2 lettre b)
 - F Rapport du comité exécutif
 - F Rapport des commissions
 - F Rapport sur l'assemblée des délégués de la FITB du 30.8.96
 - F Rapport du caissier
 - F Rapport des vérificateurs des comptes
6. Approbation des comptes annuels Art. 14 al. 2 lettre c)
7. Décharge du comité et du caissier Art. 14 al. 2 lettre d)
8. Admission et exclusion de membres Art. 14 al. 2 lettre i)
 - F Admission du Tchoukball-Club de Genève au sein de la FSTB
9. Modifications des statuts Art. 14 al. 2 lettre m)
 - F Adaptations des statuts en rapport avec la nouvelle organisation des organes de la FSTB (selon l'information donnée aux présidents des clubs le 1 février 1997)
10. Nominations des organes de la FSTB Art. 14 al. 2 lettre f)
 - F Démissions des présidents des commissions
 - F Election du président de la FSTB, des membres du comité et des vérificateurs des comptes
11. Approbation du budget et fixation des cotisations Art. 14 al. 2 lettre e)
 - F Adoption du plan d'action pour l'année 1997
 - F Adoption du budget de financement des activités prévues.
12. Décisions sur les propositions du comité et des sociétés membres: Art. 14 al. 2 lettre g)
 - F Règlement du championnat national de Tchoukball
 - F Envoi d'une équipe masculine au tournoi international de Bracknell/GB du mois d'août 1997.
13. Informations diverses